

Conditions générales

Article 1 : Application

CLO'zer SRL avec numéro d'entreprise BE 0730.798.295, et le siège social à 7100 La Louvière, Rue du Quesnoy 67. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute mission effectuée par CLO'zer.

En confirmant l'offre, le Client déclare explicitement avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales et la politique de confidentialité. La politique de confidentialité peut être consultée à l'adresse <https://clozer.be.be/contact>.

Article 2 : Offres

Une offre faite par CLO'zer est valable pendant 30 jours calendrier. Ils ne comptent que dans leur ensemble et ne garantissent pas les prix à l'avenir. Tous les prix s'entendent hors TVA et sont indiqués en euros.

Un devis ne devient définitif que lorsqu'il a été approuvé par écrit par le client à CLO'zer.

Article 3 : Missions supplémentaires

CLO'zer n'effectue pas de travaux supplémentaires sans en avertir le Client au préalable.

Ce dernier recevra une nouvelle proposition de prix à cet effet ou choisira de faire effectuer le travail supplémentaire en régie, à un taux horaire préalablement convenu.

Pendant l'exécution de la commande, Le Client peut proposer des ajustements, des ajouts ou des corrections à la commande. Les ajustements, ajouts ou corrections demandés par Le Client peuvent donner lieu à une adaptation du prix.

Article 4 : Facturation

CLO'zer facture Le Client après l'achèvement de la mission, sauf accord contraire. Le Client accepte expressément la facturation électronique par CLO'zer, sauf convention contraire. Le client reçoit la facture via l'adresse e-mail fournie ou l'adresse e-mail avec laquelle il a approuvé le devis.

Pour une mission d'une durée supérieure à 30 jours calendrier, CLO'zer facture les services fournis sur une base mensuelle.

Article 5 : Durée et préavis

L'offre peut prévoir une période d'exécution de la mission. La période d'exécution fournie par CLO'zer est purement indicative, sauf accord contraire. Elle respectera ces délais au mieux de ses possibilités.

Si Le Client souhaite mettre fin au contrat de manière anticipée, avant l'achèvement de la mission confiée ou avant l'expiration du délai convenu, il en informera CLO'zer par écrit 2 mois à l'avance. Le délai de préavis de 2 mois commence à courir le jour suivant la résiliation. Toutes les prestations livrées et les frais encourus sont dus dans tous les cas et seront facturés à la fin de la coopération. En cas de résiliation prématurée, le client est également redevable d'une indemnité de rupture de 30% de la valeur résiduelle de la mission qui n'a pas été exécutée en raison de la résiliation prématurée.

Article 6 : Objection

Si Le Client n'est pas d'accord avec une facture, il doit introduire une objection par lettre recommandée dans un délai de 8 jours civils. Dans le cas contraire, CLO'zer considérera la facture comme acceptée.

Article 7 : Délai de paiement

Le délai de paiement de chaque facture est de 15 jours civils après la date de la facture. Si le paiement n'est pas effectué correctement à la date d'échéance, Le Client est tenu, de plein droit et sans mise en demeure, de verser à CLO'zer une indemnité de 15% du montant de la facture avec un minimum de 50 € par facture. En outre, un intérêt de retard de 2% par mois entamé après la date d'échéance s'applique. Tous les frais de recouvrement judiciaires et extrajudiciaires sont à la charge du Client.

Les factures en souffrance donnent à CLO'zer le droit de suspendre les missions en cours jusqu'au paiement intégral, sans que le client ne puisse exercer de recours à cet égard ni réclamer de dommages et intérêts.

Article 8 : Responsabilité

Tous les services fournis par CLO'zer le sont de pleine foi et en toute conscience.

L'obligation de CLO'zer est une obligation de moyens.

CLO'zer n'est pas responsable des inexactitudes dans les documents de briefing, des chiffres incorrects, des informations incorrectes ou incomplètes reçues du Client.

CLO'zer n'est pas responsable, sauf en cas de fraude, d'erreur grave ou de faute intentionnelle. La responsabilité de CLO'zer sera en tout état de cause limitée aux dommages prévisibles, directs et personnels subis. En aucun cas, CLO'zer ne peut être tenu pour responsable des dommages indirects (perte d'opportunités commerciales, perte de bénéfices, pertes commerciales, attentes déçues, subventions manquées, perte de données ou divulgation de données confidentielles,...).

CLO'zer n'est pas responsable des erreurs de contenu si le client a fourni des informations ou du matériel source incorrects et/ou incomplets.

CLO'zer n'est pas responsable des inexactitudes et/ou des incomplétudes que le client n'a pas remarquées et/ou signalées avant le cycle de corrections convenu.

CLO'zer ne peut en aucun cas être tenu responsable des droits de propriété intellectuelle sur le matériel source ou les données fournies par le client pour l'exécution du contrat.

Article 9 - Cycle de correction

Le client a droit à un tour de correction. Ceci est inclus. Ce faisant, Le Client vérifie soigneusement les textes et/ou services livrés par rapport aux accords conclus. Le Client dispose de huit jours pour transmettre par courrier électronique les réactions et les améliorations. Pour toute correction ou révision supplémentaire après ce cycle de correction, nous faisons une nouvelle offre.

Article 10 : Confidentialité

Les secrets commerciaux ou toute autre information confidentielle ne peuvent être divulgués à des tiers ou utilisés à des fins autres que l'exécution de la mission, même après la résiliation du contrat. Entre autres, Le Client ne peut pas partager les méthodes de travail et les documents de CLO'zer avec des tiers sans autorisation écrite préalable .

Article 11 : Droits de propriété intellectuelle

Le Client et CLO'zer respectent tous les droits de propriété intellectuelle de l'autre partie ou de tout tiers. Aucune disposition du présent accord ne doit être interprétée comme un transfert des droits de propriété intellectuelle d'une partie à l'autre.

Sauf convention contraire expresse et écrite, CLO'zer reste le titulaire des droits de propriété intellectuelle (y compris - mais sans s'y limiter - les droits d'auteur, les droits sur les dessins et modèles) sur tous les croquis, dessins, images, idées, textes ou tout autre matériel créé ou communiqué dans le cadre de l'exécution de la commande, y compris le résultat livré et quel que soit son caractère provisoire ou définitif. CLO'zer a le droit d'utiliser ces croquis, dessins, images, idées, textes, ou tout autre matériel ou

documentation créé ou communiqué dans le cadre de la mission également pour l'exécution de missions pour des tiers.

Le Client n'est autorisé à utiliser le résultat de la mission délivrée par CLO'zer qu'aux fins décrites dans le devis. Toute utilisation qui diffère de la citation n'est pas autorisée, sauf avec le consentement écrit préalable de CLO'zer.

Article 12 : Défaillance

En cas de cessation de paiement, de faillite, de retard de paiement ou de tout autre fait qui fait perdre à CLO'zer la confiance ou la solvabilité de son Client, CLO'zer a le droit de mettre fin à la collaboration par lettre recommandée avec effet immédiat, sans que cela donne lieu à un droit à une indemnisation pour Le Client.

Article 13 : litige

La convention entre Le Client et CLO'zer, ainsi que toutes les conventions qui en découlent, sont régies par le droit belge. Seuls les cours et tribunaux de l'arrondissement de Mons sont compétents.